

02 août 2007 -13:14

Réaction du Ministre De Gucht à l'adoption de la résolution 1769 sur la situation au Darfour

Le Ministre des Affaires étrangères De Gucht se félicite de l'adoption de la résolution 1769 sur la situation au Darfour, Soudan.

Le Ministre des Affaires étrangères De Gucht se félicite de l'adoption de la résolution 1769 sur la situation au Darfour, Soudan.

Bruxelles, le 1/08/2007. Le Ministre des Affaires étrangères De Gucht se félicite de l'adoption de la résolution 1769 sur la situation au Darfour, Soudan. « Cette résolution marque un moment décisif dans l'action du Conseil de sécurité, en réponse à la crise du Darfour. En créant la MINUAD, en la dotant d'un mandat robuste et de structures de commandement efficaces, le Conseil de Sécurité a ajouté un instrument crucial à la fois pour la protection des populations civiles exposées, et pour la recherche d'une solution à la crise actuelle, qui ne pourra passer que par la responsabilisation de tous les acteurs en faveur d'un processus politique. Vu l'ampleur de la crise humanitaire au Darfour, cette décision était urgente. Il y a eu, ces dernières années plus de 200.000 morts et plus de 2 millions de personnes expulsées de leur foyer. Et l'insécurité perdure comme j'ai pu le constater moi-même, lors de mon déplacement au Darfour en mai dernier. En mandatant la première force hybride de maintien de la paix, cette résolution constitue un moment fort de la coopération des Nations Unies avec l'Union Africaine. Je me réjouis que cette décision ait pu être prise à l'unanimité. A ce titre, je salue le rôle décisif joué par l'Union Africaine et ses membres siégeant au Conseil. Dans cette logique, la Belgique continuera, dans les semaines et mois qui viennent, à soutenir les efforts du Secrétaire Général – tant pour le déploiement rapide, d'abord, des dispositifs d'appui à la Mission de l'Union Africaine au Soudan, et ensuite, de la MINUAD, que pour ses efforts de médiation politique, » conclut le Ministre De Gucht.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be